

Nombre de conseillers :	
En exercice	18
Présents	15
Votants	18

<b>N° D028_FINANCES : Budget Plage_ compte de Gestion</b>
---

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 mars 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

**Présents (15) :** Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine

**Absent (0) :**

**Excusés (3) :** CHEVALLAY Patrice, pouvoir à TRINCAT Christophe  
PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire,  
VEZIN Pascale, pouvoir à PODEVIN Christian

**Votants (18)**

Mme Florine WIART présente le bilan financier transmis par le comptable public dont les comptes sont identiques au compte administratif de la plage. Le compte de gestion fait apparaître un résultat de l'exercice 2024 de 50 273.04 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier de Thonon les Bains

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE et APPROUVE** le compte de gestion du trésorier pour le budget de la plage au titre de l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Maire pour le même exercice.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,  
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250404-D028\_2025-DE